



FSS COVID-19

**RAPPORT D'ACTIVITES DU FONDS SPÉCIAL DE SOLIDARITÉ ET DE
SOUTIEN D'URGENCE HUMANITAIRE (FSS COVID-19) AU 31 AOÛT 2020**

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Afin d'atténuer les impacts négatifs de la crise sanitaire due à la pandémie à coronavirus (COVID-19), le Conseil des Ministres a adopté, en sa session du mercredi 15 avril 2020, une Ordonnance portant création, attribution, organisation et fonctionnement du Fonds Spécial de Solidarité et de Soutien d'Urgence Humanitaire, dénommé Fonds Spécial de Solidarité COVID-19 (FSS – COVID-19).

L'objectif général du FSS COVID-19 est de disposer d'un cadre de gestion qui définit un mécanisme fiable d'appui et d'accompagnement des personnes rendues vulnérables du fait de la COVID-19.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de ce Fonds, le Gouvernement a décidé de recruter un cabinet international pour rédiger les procédures dédiées au Fonds. A cet effet, le Programme d'Appui à la Gouvernance et Délivrance des Services (PAGDS), projet Banque Mondiale placé sous-tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances a procédé au recrutement du cabinet KPMG par appel d'offres retreint le samedi 09 mai 2020. Le démarrage des travaux du cabinet a été effectif le lundi 11 mai 2020.

En attendant la finalisation des travaux du Cabinet et tenant compte du caractère urgent de l'accompagnement des populations rendues vulnérables du fait de la pandémie du COVID-19, le Comité de Gestion du Fonds a proposé la mise en place d'un dispositif transitoire sur une période maximale d'un mois, à compter du vendredi 15 mai 2020, afin de permettre l'opérationnalisation du FSS COVID-19.

Le Fonds a été doté sur la phase transitoire d'un budget de 17 milliards de FCFA représentant 10% du budget total.

L'arrêté fixant les modalités de fonctionnement définitif du Fonds Spécial de Solidarité et de Soutien d'Urgence Humanitaire est en cours de signature.

Le présent rapport fait le point sur l'état d'avancement des activités du Fonds Spécial de Solidarité COVID-19 au 31 août 2020. Il s'articule comme suit :

- 1- Objectif du Fonds Spécial de Solidarité ;
- 2- Activités du FSS COVID-19 ;
- 3- Processus de traitement et de validation des listes ;
- 4- Principales statistiques.

I. OBJECTIFS DU FONDS SPECIAL DE SOLIDARITE

Conformément à l'ordonnance N°2020-382 du 15 avril 2020 portant création attribution organisation et fonctionnement du Fonds Spécial de Solidarité et de Soutien d'Urgence Humanitaire, ce Fonds dénommé Fonds Spécial de Solidarité COVID-19 a pour mission principale de financer les interventions de solidarité du Gouvernement à l'égard des personnes affectées par la COVID-19 et/ou par ses conséquences.

II. ACTIVITES DU FSS COVID-19 AU 31 AOUT 2020

Suite à son installation officielle le vendredi 17 avril 2020, le Comité de Gestion du FSS COVID-19 a débuté l'examen des dossiers transmis par le Secrétaire Exécutif.

Au 31 août 2020, le Comité de Gestion a tenu 20 réunions au cours desquelles les opérations ci-après ont été effectuées.

1- Premières opérations

Dans l'urgence d'apporter une réponse immédiate à l'impact de la pandémie sur les populations, le Comité de Gestion a procédé à la validation **de six (06) dossiers d'un montant global 7 192 747 803 FCFA (Sept Milliards Cent Quatre Vingt Douze Millions Sept Cent Quarante Sept Mille Huit Cent Trois Francs CFA). Il s'agit de :**

- la **Pouponnière de yopougon**. Ce centre abritant 101 pensionnaires a reçu un montant de **10 301 200 FCFA** ;
- le **Centre d'accueil n°1 (Complexe d'Abobo)**. Ce centre abritant 28 enfants de la rue a bénéficié d'un montant de **15 607 600 FCFA** ;
- le **Centre d'accueil n°2 (Complexe d'Adjamé)**. Ce centre abritant 23 enfants de la rue a bénéficié d'un montant de **14 450 100 FCFA** ;
- le **Centre d'accueil n°3 (Foyer Akwaba d'Abobo)**. Ce centre abritant 50 enfants de la rue a bénéficié d'un montant de **5 346 700 FCFA** ;
- le **Centre d'accueil n°4 (Centre CAVOEQUIVA d'Adjamé)**. Ce centre abritant 71 pensionnaires (des filles), a bénéficié d'un montant de **14 758 100 FCFA** ;
- La **CIE** pour la prise en charge des factures des ménages abonnés au tarif social d'électricité devant être payées en avril et mai 2020. Les ménages concernés par cette opération étaient au nombre de **1 052 749** pour un montant global de **7 132 284 103 FCFA**.

Les chèques ont été remis aux bénéficiaires.

2- Prise en charge des ménages vulnérables

• Prise en charge des ménages vulnérables dans le Grand Abidjan

Dans le cadre de cette opération 177 198 ménages du Grand Abidjan ont été annoncés par le Secrétariat Exécutif. Les appuis aux bénéficiaires sont octroyés sous forme de transfert monétaire à raison de 25 000 FCFA par personne, une (01) fois par mois, pendant 3 mois.

Le Secrétariat Exécutif a transmis successivement les listes ci-après au Comité de Gestion pour validation.

- Sur la **première liste** des **45 457 bénéficiaires**, **16 863 bénéficiaires ont été approuvés** pour un montant de **843 150 000 FCFA** pour la couverture des mois **d'avril et mai 2020** ;
- Ensuite le Comité de Gestion a validé pour la même période une **deuxième liste** de **24.825 bénéficiaires** pour un montant de **1 241 250 000 FCFA** ;
- Une **troisième liste** de **27 705 bénéficiaires**, a été validée pour la période **d'avril et mai 2020** pour un montant de **1 385 300 000 FCFA** ;
- Une **quatrième liste** de **3 105 ménages vulnérables**, a été validée par le Comité de Gestion le 3 juin 2020 pour un montant global de **77 625 000 FCFA** pour le mois de **mai 2020**. Le mois **d'avril 2020** avait déjà été pris en charge par le Ministère de la solidarité ;
- Une **cinquième liste** de **4 544 ménages vulnérables** qui avait été préalablement différé par le comité de gestion à la séance du 09 juin 2020 a fait l'objet de validation à celle de 11 juin 2020 pour un montant de **227 200 000 FCFA** pour le mois **d'avril et mai 2020**;
- Une **sixième liste** de **17 596 ménages vulnérables** qui avait été préalablement différé par le comité de gestion à la séance du 15 juin 2020 a fait l'objet de validation à celle de 26 juin 2020 pour un montant de **879 800 000 FCFA** pour le mois **d'avril et mai 2020** ;
- Une **septième liste** de **13 880 ménages vulnérables**, a été validée par le Comité de Gestion le 08 juillet 2020 pour un montant global de **694 000 000 FCFA** pour le mois **d'avril et mai 2020** ;
- le Comité de Gestion du 29 juillet 2020 a autorisé le versement des transferts monétaires au titre du mois de juin des listes déjà traitées (1ère liste révisée à la 7^{ème} liste), soit **107 969 ménages vulnérables** pour un montant global de **2 699 225 000 FCFA** ;
- Une **huitième liste** de **3 773 ménages vulnérables**, a été validée par le Comité de Gestion le 29 juillet 2020 pour un montant global de **282 975 000 FCFA** pour le mois **d'avril, mai et juin 2020**.
- Une **neuvième liste** de **1 196 ménages vulnérables**, a été validée par le Comité de Gestion le 12 août 2020 pour un montant global de **89 700 000 FCFA** pour le mois **d'avril, mai et juin 2020** ;

- Une **dixième liste de 8 041 ménages vulnérables**, a été validée par le Comité de Gestion le 28 août 2020 pour un montant global de **603 075 000 FCFA** pour le mois **d’avril, mai et juin 2020**.

- **Prise en charge des ménages vulnérables de l’intérieur du pays**

- La **onzième liste des ménages vulnérables** où la **première liste de 1 771 ménages vulnérables de l’intérieur du pays**, a été validée par le Comité de Gestion le 28 août 2020 pour un montant global de **132 825 000 FCFA** pour le mois **d’avril, mai et juin 2020**.

Au total, ce sont 123 299 ménages qui ont été pris en charge pour un montant global de 9 156 125 000 FCFA.

3- Prise en charge des travailleurs mis en chômage technique ou licenciés

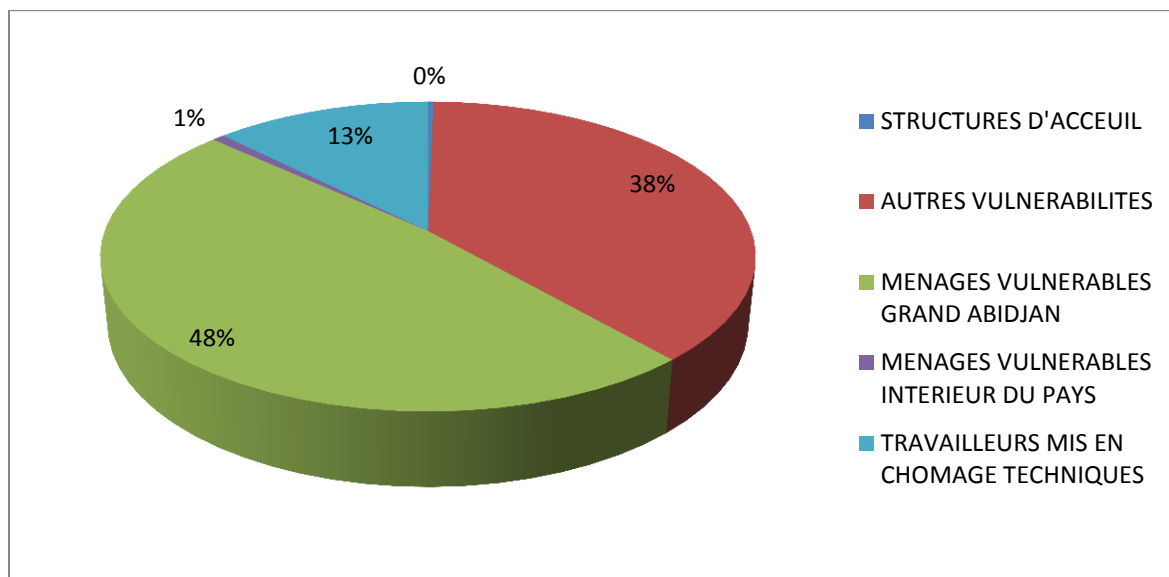
Sur un nombre de 20 706 travailleurs mis en chômage technique attendus, le Secrétariat Exécutif a transmis successivement les listes ci-après au Comité de Gestion pour validation.

- La **liste** de 2 826 travailleurs mis au chômage a été différée à la réunion du 11 juin 2020 pour complément d’informations.
- La liste de **1 685** travailleurs mis au chômage a été validé par le Comité de Gestion le 15 juin 2020 pour un montant total de **292 560 000 FCFA** ;
- la **liste de 4 545 travailleurs mis au chômage** a été validée par le Comité de Gestion le 08 juillet 2020 pour un montant total de **769 800 000 FCFA** ;
- la **liste de 2 634 travailleurs mis au chômage** a été validée par le Comité de Gestion le 08 juillet 2020 pour un montant total de **542 760 000 FCFA** ;
- la **liste de 3 321 travailleurs mis au chômage** a été validée par le Comité de Gestion le 12 août 2020 pour un montant total de **677 160 000 FCFA** ;
- la **liste de 372 travailleurs mis au chômage** a été validée par le Comité de Gestion le 19 août 2020 pour un montant total de **58 680 000 FCFA**.

Au total, ce sont 12 557 travailleurs mis au chômage qui ont été pris en charge pour un montant global de 2 340 960 000 CFA, soit un taux de 60,64%.

4- Répartition des dépenses par type de bénéficiaires

BENEFICIAIRES	MONTANTS	%
STRUCTURES D'ACCEUIL	60 463 700	0%
AUTRES VULNERABILITES	7 132 284 103	38%
MENAGES VULNERABLES GRAND ABIDJAN	9 023 300 000	48%
MENAGES VULNERABLES INTERIEUR DU PAYS	132 825 000	1%
TRAVAILLEURS MIS EN CHOMAGE TECHNIQUES	2 340 960 000	13%
TOTAL	18 689 832 803	100%



III. PROCESSUS DE TRAITEMENT ET DE VALIDATION DES LISTES

1- Processus de validation des listes au niveau du Secrétariat Exécutif

L'identification des bénéficiaires se fait à partir des bases de données existantes dans certaines structures administratives et au niveau communautaire.

Les bases de données de ménages vulnérables : Pour les besoins du ciblage, les Ministères disposant de bases de données seront sollicités afin d'établir les listings des ménages bénéficiaires. Cette approche prend en compte les bases de données des ménages vulnérables existantes dans les centres sociaux, les structures spécialisées, les ministères.

Le ciblage communautaire : En plus de ces bases, le ciblage des ménages vulnérables se fait avec l'implication de diverses parties prenantes susceptibles de garantir un consensus et une transparence autour du processus. L'approche communautaire a consisté à l'activation des Comités de veille ou de riposte sanitaire de ciblage à travers le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.

Le processus de validation des listes à soumettre au Comité de Gestion suit deux axes majeurs. Ce sont :

- La réception des listes provenant des deux sources ;
- Le traitement des listes transmises

Après réception des listes, le Secrétariat Exécutif avant d'arrêter les listes définitives, procède préalablement aux différents contrôles sur la base des critères arrêtés par les textes en vigueur ainsi qu'au contrôle d'éventuelles anomalies (numéros erronés, doublons avec les listes précédentes, doublons dans la base de données transmise, doublons avec la base des Filets sociaux productifs, etc.).

2- Processus de validation au niveau du Comité de Gestion

Le rôle du Comité de Gestion consiste à s'assurer que les listes de bénéficiaires présentées par le Secrétariat Exécutif à la réunion de validation respectent les critères d'éligibilité et ne contiennent pas d'anomalies. Les listes soumises pour validation font l'objet de rejet en cas de non respects des conditions préalables.

Les principales statistiques des ménages vulnérables et travailleurs mis en chômage technique au niveau du Secrétariat Exécutif et du comité de gestion figurent dans les matrices jointes au présent rapport.

IV. PRINCIPALES STATISTIQUES

(Voir matrices ci-dessous)

FONDS SPECIAL DE SOLIDARITE ET DE SOUTIEN D'URGENCE HUMANITAIRE (FSS COVID-19)

Détail des dossiers validés au cours des réunions de validation du Comité de Gestion au 31 août 2020

N°	BENEFICIAIRES	EFFECTIFS	TAUX	APPUI	MONTANT TOTAL
I	STRUCTURES D'ACCEUIL DES ENFANTS				60 463 700
I.1	POUPONNIERE (YOPOUGON)	101		FORFAIT	10 301 200
I.2	CENTRE D'ACCEUIL 1 (Complexe d'Abobo)	28		FORFAIT	15 607 600
I.3	CENTRE D'ACCEUIL 2 (Complexe d'Adjamé)	23		FORFAIT	14 450 100
I.4	CENTRE D'ACCEUIL 3 (Foyer Akwaba d'Abobo)	50		FORFAIT	5 346 700
I.5	CENTRE D'ACCEUIL 4 (CAVOEQUIVA)	71		FORFAIT	14 758 100
II	MENAGES ABONNES AU TARIF SOCIAL D'ELECTRICITE	1 052 749		FORFAIT	7 132 284 103
III	MENAGES VULNERABLES	123 299	25,83% <i>(123 299/477 198)</i>		9 156 125 000
	GRAND ABIDJAN	121 528	68,58% <i>(121 528/177 198)</i>		9 023 300 000
III.1	1ERE LISTE DE BENEFICIAIRES	16 863		50 000	843 150 000
III.2	2EME LISTE DE BENEFICIAIRES	24 825		50 000	1 241 250 000
III.3	3EME LISTE DE BENEFICIAIRES	27 705		50 000	1 385 300 000
III.4	4EME LISTE DE BENEFICIAIRES	3 105		25 000	77 625 000
III.5	5EME LISTE DE BENEFICIAIRES	4 544		50 000	227 200 000
III.6	6EME LISTE DE BENEFICIAIRES	17 596		50 000	879 800 000
III.7	7EME LISTE DE BENEFICIAIRES	13 880		50 000	694 000 000
	Versement des Transferts Monétaires au titre de mois de juin des listes déjà traitées (1ere liste rev.+2e+3e+4e+5e+6e+7e) (107 969 pers)			25 000	2 699 225 000
III.8	8EME LISTE DE BENEFICIAIRES	3 773		75 000	282 975 000
III.9	9EME LISTE DE BENEFICIAIRES	1 196		75 000	89 700 000
III.10	10EME LISTE DE BENEFICIAIRES	8 041		75 000	603 075 000

	INTERIEUR DU PAYS	1771	0,59% (1 771/300 000)		132 825 000
III.11	11EME LISTE DE BENEFICIAIRE (1ère liste ménages vivant hors du grand abidjan)	1 771		75 000	132 825 000
IV	TRAVAILLEURS EN CHOMAGES TECHNIQUES OU LICENCIES	12 557	60,64% (12 557/20 706)		2 340 960 000
IV.1	1ERE LISTE DE BENEFICIAIRES	1 685			292 560 000
IV.2	2EME LISTE DE BENEFICIAIRES	4 545			769 800 000
IV.3	3EME LISTE DE BENEFICIAIRES	2 634			542 760 000
IV.4	4EME LISTE DE BENEFICIAIRES	3 321			677 160 000
IV.5	5EME LISTE DE BENEFICIAIRES	372			58 680 000
	TOTAL				18 689 832 803

NB :

- + Nombre total des ménages vulnérables attendus dans le Grand Abidjan : 177 198
- + Nombre total des ménages vulnérables attendus à l'Intérieur du Pays : 300 000
- + Nombre total des ménages vulnérables attendus au plan National : 477 198
- + Nombre total des travailleurs mis en chômage Technique attendus : 20 706

STATISTIQUES DU PROCESSUS DE TRAITEMENT ET DE VALIDATION DES LISTES

SECRETARIAT EXECUTIF

- **Processus de traitement des Ménages vulnérables**

N°	listes reçues par le SE	numéros erronés	doublons et informations manquantes dans la liste	cas de doublons avec les listes précédentes	numéros erronés et informations manquantes	doublons dans la base de données transmises	doublons avec la base des Filets sociaux productifs	doublons avec les paiements antérieurs	travailleurs chomage tech.	données non précisées	bénéficiaires issus de l'intérieur du pays	Total des rejets	listes retenues et transmises au Comité de Gestion
1	16 952		89									89	16 863
2	35 392		10 567									10 567	24 825
3	27 705											-	27 705
4	3 105											-	3 105
5	12 373	105		5 664		2 060						7 829	4 544
6	24 858	48		4 231		2 983						7 262	17 596
7	23 577	44	6 648	3 005								9 697	13 880
8	6 750			374	1 438	780	104				281	2 977	3 773
9	1 971				7	102	12	158	100	396		775	1 196
10	20 639	30		3 515		8 922	127	4				12 598	8 041
11	1 954	7				165	11					183	1 771
Totaux	175 276	234	17 304	17 338	1 445	15 012	254	162	100	396	281	52 526	123 299

- **Processus de traitement des Travailleurs mis au chômage Technique**

N°	Listes initialement reçus	numéro erroné	travailleurs sans attestations de mise en chômage technique	doublons dans la base de données transmise	doublons avec les paiements antérieurs	travailleurs du secteur éducation formation	total des rejets	listes retenues et transmises au Comité de Gestion
1	2 826		1 141				1 141	1 685
2	4 634	10	78		1		89	4 545
3	2 759	5	2	21	97		125	2 634
4	3 339	2		16			18	3 321
5	749			9		368	377	372
Totaux	14 307	17	1 221	46	98	368	1 750	12 557

COMITE DE GESTION

- Processus de validation des Ménages vulnérables

N°	Listes reçues du Secrétariat Exécutif	Date de Délibération du Comité de Gestion	Décision du Comité de Gestion	Transmission à la BNI	Mode de paiement	réexamen de dossiers différés	Observations	Nombre de différés
1	16 863	21-mai-20	Approbation à l'unanimité	26-mai-20	Transfert monétaire		Paiement effectué	
2	24 825	26-mai-20	Approbation à l'unanimité	28-mai-20	Transfert monétaire		Paiement effectué	
3	27 705	27-mai-20	Approbation à l'unanimité	28-mai-20	Transfert monétaire		Paiement effectué	

4	3 105	03-juin-20	Approbation à l'unanimité	04-juin-20	Transfert monétaire		Paiement effectué	
5	4 544	09-juin-20	Différé pour problème posé au niveau du Comité de Veille	—		Réexamen et validation du dossier au Comité de Gestion du 11 juin 2020	Paiement effectué	1
6	17 596	15 juin 2020	Différé pour précision de la nature de la vulnérabilité			Réexamen et validation du dossier au Comité de Gestion du 26 juin 2020	Paiement effectué	1
7	13 880	08-juil-20	Approbation à l'unanimité	08-juil-20	Transfert monétaire		Paiement effectué	
	107 969	29-juil-20	Approbation à l'unanimité	30-juil-20	Transfert monétaire		Paiement effectué	
8	3 773	29-juil-20	Approbation à l'unanimité	31-juil-20	Transfert monétaire		Paiement effectué	
9	1 196	12-août-20	Approbation à l'unanimité	17-août-20	Transfert monétaire		Paiement effectué	
10	8 041	28-août-20	Approbation à l'unanimité		Transfert monétaire		Paiement effectué	
11	1 771	28-août-20	Approbation à l'unanimité		Transfert monétaire		Paiement effectué	
	123 299							2

- **Processus de validation des Travailleurs mis au chômage Technique**

N°	Listes reçues du Secrétariat Exécutif	Date de Délibération du Comité de Gestion	Décision du Comité de Gestion	Transmission à la BNI	Mode de paiement	réexamen de dossiers différés	Observations	nombre de différés
1	1 685	03-juin-20	differé pour absence d'attestation de licenciement et de classement par catégorie		Transfert monétaire	réexamen et validation des dossiers au Comité de Gestion du 11 juin 2020	paiement effectué	1
2	4 545	08-juil-20	Approbation à l'unanimité	08-juil-20	Transfert monétaire		paiement effectué	
3	2 634	29-juil-20	Approbation à l'unanimité	31-juil-20	Transfert monétaire		paiement effectué	
4	3 321	12-août-20	Approbation à l'unanimité	17-août-20	Transfert monétaire		paiement effectué	
5	372	28-août-20	Approbation à l'unanimité		Transfert monétaire		paiement effectué	
Totaux	12 557							1

TABLEAU DE BORD RATIO DES MENAGES VULNERABLES AU 31 AOUT 2020

N°	Période de traitement	Nombre de ménages vulnérables reçus par le SE	Nombre de ménages par mois	Total des rejets	total réjet par mois	Ménages retenues et transmises au Comité de Gestion	Ménages retenus par mois	ratio de ménages vulnérables acceptés	ratio de ménages vulnérables rejetés
1	AVRIL	16 952	16 952	89	89	16 863	16 863	99%	1%
2	MAI	35 392	63 097	10 567	10 567	24 825	52 530	83%	17%
3		27 705		-		27 705			
4	JUN	3 105	40 336	-	15 091	3 105	25 245	63%	37%
5		12 373		7 829		4 544			
6		24 858		7 262		17 596			
7	JUILLET	23 577	30 327	9 697	12 674	13 880	17 653	58%	42%
8		6 750		2 977		3 773			
9	AOUT	1 971	24 564	775	13 556	1 196	11 008	45%	55%
10		20 639		12 598		8 041			
11		1 954		183		1 771			
Totaux		175 276	175 276	51 977	51 977	123 299	123 299	70%	30%

TABLEAU DE BORD DES RATIOS DES TRAVAILLEURS MIS AU CHOMAGE TECHNIQUE AU 31 AOUT 2020

N°	Période de traitement	Travailleurs mis au chômage	Nombre de travailleurs par mois	total des rejets	Total rejets par mois	listes retenues et transmises au Comité de Gestion	travailleurs retenus par mois	ratio de travailleurs mis au chômage acceptés	ratio de travailleurs mis au chômage rejetés
1	JUN	2 826	2 826	1 141	1 141	1 685	1 685	60%	40%
2	JUILLET	4 634	7 393	89	214	4 545	7 179	97%	3%
3	JUILLET	2 759		125		2 634			
4	AOUT	3 339	4 088	18	395	3 321	3 693	90%	10%
5	AOUT	749		377		372			
Totaux		14 307	14 307	1 750	1 750	12 557	12 557	88%	12%